

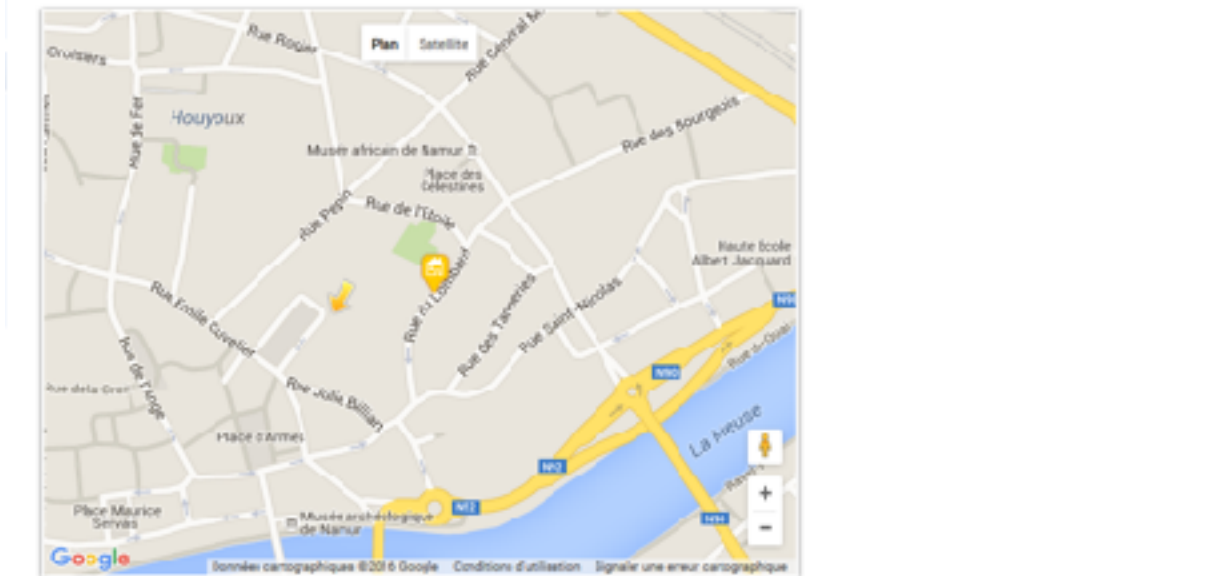
32^e Championnat FFJM. ½ finale du 17 mars 2018.

Accès pour les participants à l'épreuve ayant lieu à Namur.

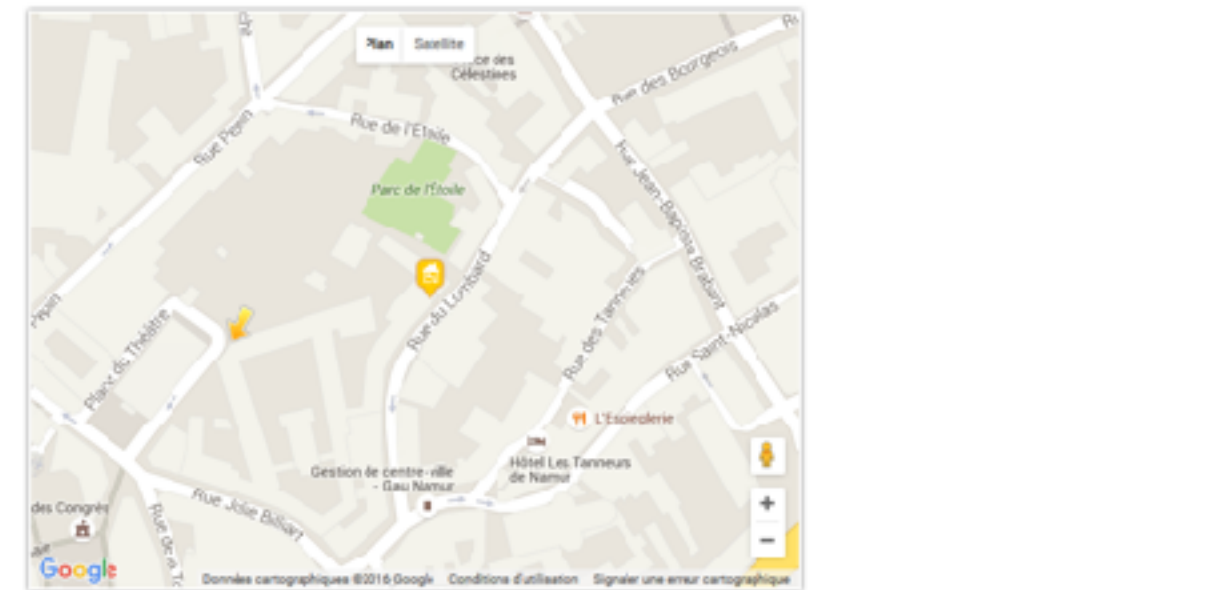
Accès pour les participants à l'épreuve ayant lieu à Namur.

L'épreuve a lieu dans les locaux de l'école des sœurs de Notre-Dame à 5000 Namur (http://www.notre-dame-namur.be/v2/index.php?option=com_content&view=article&id=2&Itemid=7).

Attention : l'école a plusieurs entrées. Il ne faut pas prendre celle située à la rue du Lombard, mais celle située à l'arrière du théâtre de Namur (flèche jaune sur le plan), place du théâtre.



Adresse de départ: vers: **Etablissement des Sœurs de Notre-Dame Namur** •



Adresse de départ: vers: **Etablissement des Soeurs de Notre Dame Namur**

[Indice](#)

Quand on est face au théâtre de Namur ...



on peut le longer par le côté droit, si on est à pied, (mais pas en voiture : sens interdit)



si on est en voiture, il faut longer le théâtre par le côté gauche (entre le théâtre et le commissariat de police) puis longer l'arrière du théâtre



Cette voie est autorisée pour la circulation locale

Dans les deux cas, on arrive au porche d'entrée de l'école



Les participants à la 1/2 finale du championnat FFJM et leurs accompagnateurs pourront garer leurs véhicules dans la cour de l'école (mais pas sur les terrains de sport) pendant la durée de l'épreuve.

L'épreuve aura lieu dans le pavillon situé au fond de la cour (continuer dans le même axe que le porche en longeant les bâtiments principaux situés sur votre droite).

Attention : il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école.